



Association intercommunale pour
l'épuration des eaux usées de la Côte

**PROCES-VERBAL
DE LA
SEANCE D'INSTALLATION
DES AUTORITES INTERCOMMUNALES
DU
30 AOUT 2016 à GLAND**

ORDRE DU JOUR

Présidence : Mme Chantal Turin, préfet

1. Accueil, ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Assermentation des membres du conseil intercommunal
4. Election du président du conseil intercommunal
5. Election du/de la secrétaire du conseil intercommunal

Présidence : M. le président du conseil intercommunal

1. Election du vice-président du conseil intercommunal
2. Election des deux scrutateurs du conseil intercommunal
3. Election des deux scrutateurs-suppléants
4. Election des 7 membres du comité de direction
5. Election du président du comité de direction
6. Election de la commission des finances (5 membres)
7. Election de la commission de gestion (5 membres)

Présidence : Mme Chantal Turin, préfet

1. Assermentation du président et des membres du comité de direction
2. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation

Ces opérations se déroulent conformément à la loi sur les Communes du 28 février 1956.

Présidence : Mme Chantal Turin - Préfet

Il est constaté que ces nominations au Conseil intercommunal ont été faites régulièrement.
La liste des délégués est déposée sur le bureau.

Il a également été constaté que ces élections n'ont donné lieu à aucun recours.

Fonctionne comme secrétaire provisoire :

- M. Dominique Gaiani, secrétaire municipal de la commune de Gland.

Fonctionnent comme scrutateurs provisoires :

Mme Monique Bersier
M. Antoine Nicolas

61 délégués sont présents ;
19 sont excusés.

Ces derniers seront assermentés lors de la première séance du conseil intercommunal à laquelle ils assisteront.

La commune de Bursinel n étant représentée, une assemblée est reconvoquée immédiatement

3. Assermentation des membres du conseil intercommunal.

Chaque membre du Conseil intercommunal est appelé, solennise la promesse légale

4. Election du président du conseil intercommunal.

Est élu président du conseil intercommunal :	M. Jean-Paul Besson
--	---------------------

5. Election du secrétaire du conseil intercommunal.

Est élu secrétaire du conseil intercommunal :	M. Dominique Gaiani
---	---------------------

Il est constaté qu'il n'existe aucun lien de parenté prohibé entre le Président du Conseil intercommunal et le secrétaire (selon l'article 12 et 114 de la loi sur les communes).

Présidence : M. le président du conseil intercommunal élu

1. Election du vice-président du conseil intercommunal.

Est élu vice-président du conseil intercommunal :	M. Thierry Genoud
---	-------------------

2. Election des scrutateurs.

Sont élus scrutateurs :	Mme. Monique Bersier M. Antoine Nicolas
-------------------------	--

3. Election des scrutateurs-suppléants.

Sont élus scrutateurs-suppléants :	M. Dario Sicuranza M. Stéphane Gabriel
------------------------------------	---

4. Election des 7 membres du comité de direction

Région 1 : Dully - Bursinel	Mme Joëlle Sala Ramu
Région 2 : Luins - Vinzel - Bursins - Gilly	M. Jürg Minder
Région 3 : Arzier-le-Muids - Bassins - Le Vaud - Longirod - Marchissy	M. Eric Chesaux
Région 4 : Trélex - Givrins - St.-Cergue	M. Yves Ravenel
*Région 5 : Coinsins - Duillier - Genolier	M. Bernard Gétaz
Région 6 : Begnins - Vich - Burtigny	M. Gérard Gervaix
Région 7 : Gland	M. Yves Reymond

*MM. Bernard Gétaz et Jean Zuchello sont candidats.

Bulletins délivrés : 61
Bulletins rentrés : 61
Blancs : 3
Majorité : 32

M. Bernard Gétaz est élu avec 36 voix. M. Jean Zuchello obtient 22 voix.

5. Election du président du comité de direction.

Est élu président du comité de direction	M. Yves Reymond
--	-----------------

6. Election de la commission des finances.

Sont élus membres de la commission des finances : (7 membres)	Mme. Laurence Pinel Mme Antonella Salamin M. Pierre Framorando M. Rasul Mawjee M. Léo Sax M. Laurent Vukasovic M. Cédric Marzer
---	---

10. Election de la commission de gestion.

Sont élus membres de la commission de gestion : (7 membres)	M. Jean-Mario Gasparetto M. Marc-Olivier Lequint M. Jean-Claude Bays M. Edgard Cretgny M. Michael Rohrer M. Philippe Menoud M. Frédéric Guenin
---	--

Présidence : Mme Chantal Turin, préfet

1. Assermentation du président et des membres du comité de direction.

Chaque membre du comité est appelé, solennise la promesse ; puis M. le Président du comité selon l'art. 62 de la loi sur les communes.

2. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation.

Le procès-verbal est lu et approuvé.

La séance est levée à 20h20.

LE PRESIDENT :



LE PREFET :



LE SECRETAIRE :



Gland, le 30 août 2016.